

Rentrée scolaire : dérogations refusées, parents en colère

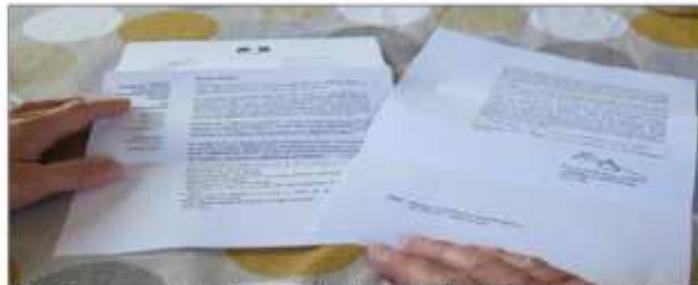
C'est une rentrée difficile que vivent certaines familles du secteur de Cousance. Une modification de la carte scolaire oblige les élèves à se rendre au collège de Saint-Amour, plus éloigné que celui de Cuseaux.

Certaines familles de Cousance et ses environs vivent une rentrée compliquée. Depuis plusieurs mois, un collectif de parents d'élèves lutte contre la modification de la carte scolaire décidée par le conseil départemental du Jura. Les enfants, qui pouvaient jusqu'à être scolarisés au collège de Cuseaux (en Saône-et-Loire, mais plus proche), sont désormais rattachés au collège de Saint-Amour, considéré comme « délabré » par les parents. Une décision prise pour conforter les effectifs du collège de Saint-Amour, où des travaux de rénovation ont été engagés.

Dix demandes refusées

Sur 19 élèves scolarisés en CM2, à Cousance, 17 ont demandé une dérogation pour entrer en 6e à Cuseaux. Sept ont été acceptées au motif de la fratrie ou pour raison médicale. Les dix autres, demandées au motif de la proximité, ont été refusées. Si une première famille s'est tournée vers le tribunal administratif, pour contester la modification de la carte scolaire, deux nouvelles familles l'ont fait pour contester le refus de dérogation.

En attendant, les enfants ont fait leur rentrée à Saint-Amour. « L'inspecteur d'académie du Jura n'a jamais répondu à notre demande de dérogation », indiquent les familles. Elles ont en revanche reçu un courrier de l'inspecteur d'académie de Sochaux, Fa-



Dix familles ont reçu un refus à leur demande de dérogation pour le collège de Cuseaux. Photo Progrès/É. CASTELLI

RÉACTION



Photo L'Est républicain/
Lionel VADAN

« Nous sommes réactifs »

Michel Neugnot, vice-président en charge des transports à la Région

« La Région n'intervient pas dans la décision du Département. On s'adapte et on modifie le transport en conséquence. Pour la desserte de l'école de Cousance, deux lignes ont été regroupées en une seule en raison du nombre d'élèves à transporter. On essaie d'optimiser pour des raisons de développement durable. Il y a effectivement des retards à l'arrivée à l'école, nous avons mis en place une nouvelle organisation jeudi 10 septembre, nous sommes réactifs. Pour le collège de Saint-Amour, la ligne 913 est arrivée entre 8 h 25 et 8 h 31 la première semaine. Nous allons étudier la possibilité d'avancer cette ligne mais nous avons peu de marge de manœuvre en raison des autres circuits du chauffeur. Nous allons essayer d'avancer la ligne 915 (Beaufort-Saint-Amour) de 5 minutes pour plus de confort ».

Les transports, un point de crispation

Le collectif de parents d'élèves de Cousance considère la modification de la carte scolaire comme une aberration, du point de vue écologique et du bien-être des enfants. Les élèves habitant Cousance et scolarisés à Saint-Amour (à 15 km) prennent le même bus que leurs camarades qui ont été acceptés à Cuseaux (à 5 km). Le bus s'arrête au collège de Cuseaux : leurs camarades descendent, mais eux doivent poursuivre leur trajet jusqu'à Saint-Amour. S'ajoutent à cela des transports scolaires en retard. « Quand je suis du bus, je dois courir car j'entends sonner la cloche », explique cette collégienne scolarisée à Saint-Amour. « Je viens une différence avec l'an dernier », confirme un collégien scolarisé à Cuseaux. Le chauffeur est pressé, il démarre tout de suite ». Le problème de retard touche aussi l'école primaire de Cousance. « Mon fils est en maternelle à Cousance, explique cette maman de Digma. Un bus a été supprimé. Le bus arrive à l'école à 8 h 40, il est en retard tous les matins ». « Sur le papier, il n'y a que 3 minutes d'arrêt avec l'an dernier, ajoute une autre maman. Dans les faits, il passe à 8 h 20. Les horaires ont été modifiés le 10 septembre. Le bus est censé passer à 8 h 16 ». Ces familles en sont convaincues : l'une des lignes qui dessert l'école de Cousance aurait été supprimée pour pouvoir adapter les transports à la nouvelle carte scolaire du collège.

bien Ben, en juillet, leur signalant le refus. « L'inspecteur d'académie regarde les moyens qu'il va attribuer aux établissements en fonction des effectifs de son secteur », explique Fabien Ben au Progrès. Dans notre schéma départemental, les effectifs de référence sont de 28 élèves par classe. Nous avons 49 élèves de secteur. La capacité d'accueil est donc de 56 places, ce qui laisse sept places vacantes. L'inspecteur académique du Jura a donné un avis favorable pour la fratrie mais pas pour la

proximité. »

Les familles estiment au contraire que le collège de Cuseaux a la capacité d'accueillir davantage d'élèves. « Il y a en réalité trois classes pour 36 élèves de 6^e, indique le collectif de parents. En juillet, on s'est aperçu que l'effectif en 6^e se rapproche de 49, c'est moins que ce que nous avions prévu en début d'année », répond Fabien Ben. Il a choisi de maintenir la dotation, car il y avait un niveau de 4^e en tension à Cuseaux. L'inspecteur donne les moyens, l'établissement les utilise

comme il l'entend. »

De son côté, Fabien Ben concorde que la modification de la carte scolaire justifie une réaction. « Il y a un impact sur les effectifs du collège de Cousance. « Il nous revient de préparer l'avenir, notre département peut aussi changer la sectorisation, mais ce n'est pas de ma compétence », indique Fabien Ben.

Élodie CASTELLI

Inspecteur d'académie du Jura, Mardi 10 septembre, n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet.